

Appel à projets : Ensembles de données étiquetées pour l'agriculture en Afrique subsaharienne

Questions/réponses

Mis à jour le 26 août pour inclure deux clarifications (OQ et OR)

Q0	 Ou est-ce que le demandeur ajoute les lettres de recommandation d'institutions collaboratrices sur le portail? Que signifie "CV de membres de l'équipe?" Si l'application est d'un consortium de 3 ou 4 partenaires, quels sont les CVs que le demandeur doit soumettre?
RO	1. Des lettres de soutien d'institutions collaboratrices seront demandées pour les candidats acceptés durant le processus de diligence. 2. Les CVs des responsables d'équipe d'institutions collaboratrices doivent être téléchargés sous la question "collaborateurs principaux" dans la section "votre information." La definition des membres clés du projet est une definition large. Si le demandeur pense que les qualifications de ce membre de l'équipe sont essentielles pour l'evaluation et le succès éventuel du projet, il doit en inclure le CV.
Q1	Les universités égyptiennes sont-elles éligibles pour participer au dernier appel à projets dans le domaine de l'agriculture ?
R1	La liste complète des critères d'éligibilité est disponible à la page 3 de l'appel à projets. La portée géographique de cet appel à projets est limitée à l'Afrique subsaharienne au sens de la définition donnée par la Banque mondiale : https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups Toutefois, les organisations hors de l'Afrique subsaharienne peuvent s'associer à des organisations de la région pour soumettre une proposition.
Q2	Quel est le plafond applicable à l'octroi d'une subvention ?
R2	Veuillez vous reporter à la section « Budget » de l'appel à projets, à la page 10 : « Le processus de soumission en ligne impose au candidat soumissionnaire de téléverser un budget formaté suivant le modèle de budget du Lacuna Fund, disponible sur la page "Soumettre un projet" dans la rubrique "Appels à projets ouverts", et sur le portail du candidat. Les budgets doivent être présentés en dollars américains (USD). Nous

	prévoyons des budgets dans une fourchette de 20 000 à 100 000 USD pour les projets de petite taille à taille moyenne, et des budgets pouvant atteindre 500 000 USD pour les projets de grande ampleur et complexes. Il convient de noter que le Groupe consultatif technique évaluera la faisabilité et la pertinence du budget ainsi que sa cohérence avec l'exposé de la demande de subvention dans le cadre des critères de sélection. »
	Cette section propose aussi des exemples de coûts acceptables à titre d'illustration.
Q3	Je suis doctorant(e) et je travaille sur la transition agroécologique. Suis-je éligible à un financement ? Le dossier de candidature peut-il être rédigé en français ?
R3	La liste complète des critères d'éligibilité est disponible à la page 3 de l'appel à projets. En particulier, le candidat doit : « être une entité à but non lucratif, un institut de recherche, une entreprise sociale à but lucratif ou une équipe composée de ce type d'organisations. Pour présenter leur projet,
	les particuliers doivent recourir à un promoteur institutionnel. » Vous pouvez rédiger votre dossier de candidature en français. Toutes les informations sont disponibles sur notre site Web en français à l'adresse lacunafund.org/fr, y compris une version en français de l'appel à projets. Sélectionnez « FRANÇAIS » en haut de la page pour accéder au portail de candidature SurveyMonkey Apply en français.
Q4	Pouvez-vous nous donner une idée du montant d'une candidature ? Il semble que le fonds ait mobilisé 4 millions de \$ au total. Cette enveloppe est-elle destinée à être utilisée intégralement pour le premier appel à projets ?
R4	Veuillez vous reporter à la section « Budget » de l'appel à projets, à la page 10 : « Le processus de soumission en ligne impose au candidat soumissionnaire de téléverser un budget formaté suivant le modèle de budget du Lacuna Fund, disponible sur la page "Soumettre un projet" dans la rubrique "Appels à projets ouverts", et sur le portail du candidat. Les budgets doivent être présentés en dollars américains (USD). Nous prévoyons des budgets dans une fourchette de 20 000 à 100 000 USD pour les projets de petite taille à taille moyenne, et des budgets pouvant atteindre 500 000 USD pour les projets de grande ampleur et complexes. Il convient de noter que le Groupe consultatif technique évaluera la faisabilité et la pertinence du budget ainsi que sa cohérence avec l'exposé de la demande de subvention dans le cadre des critères de sélection. » Cette section propose aussi des exemples de coûts acceptables à titre d'illustration.
Q5	Note: la majeure partie de cette question a été supprimée pour préserver l'anonymat. Considérant les aspirations et les stratégies de [notre organisation], nous souhaiterions savoir si celles-ci correspondent à votre conception d'une utilisation efficace du Lacuna Fund. Tout retour et toute information susceptibles de nous aider à préparer une proposition centrée sur vos attentes nous seront très précieux.

Nous vous renvoyons à la section 3, « Objet et besoins », ainsi qu'aux critères de sélection énoncés dans l'appel à projets pour de plus amples informations à propos de la vision du Fonds et de cet appel à projets. En particulier, veuillez noter que le Fonds est exclusivement consacré à la création, au développement et à la tenue à jour d'ensembles de données étiquetées porteurs de changement : « Le présent appel à propositions vise à financer des ensembles de données agricoles étiquetées pour l'apprentissage machine en Afrique subsaharienne. Il peut s'agir de données liées à l'observation de la Terre (OT) ou de données ayant trait à d'autres aspects du système agricole de culture ou d'élevage. La mission du Lacuna Fund est de soutenir l'étiquetage ainsi que la création, le développement et la tenue à jour d'ensembles de données étiquetées porteurs de changement afin de combler les lacunes et d'améliorer l'exactitude des données étiquetées utilisées pour l'apprentissage machine. Les projets axés sur la conception de modèles ou autres applications d'apprentissage machine ne seront pas financés. »
Je suis vétérinaire et je travaille sur des projets de transformation dans le domaine du bétail en Afrique. Mon travail a nécessité la collecte de certaines données essentielles qui entrent selon moi dans certains des thèmes énumérés parmi les domaines susceptibles de bénéficier d'un financement. J'aimerais beaucoup avoir une vision globale du mode de fonctionnement de ce financement pour me permettre de préparer un dossier de candidature avec mon équipe et de le soumettre.
Veuillez consulter l' <u>appel à projets</u> , qui comporte des instructions supplémentaires concernant les modalités de candidature, en <u>anglais</u> et en <u>français</u> .
Je possède une entreprise sociale à but lucratif en/au [pays africain]. Nous développons des outils et des ensembles de données d'IA pour la régénération des sols et les conseils aux petits exploitants. Au/en [pays africain], il n'existe aucun statut d'enregistrement spécifique pour une société en tant qu'« entreprise sociale à but lucratif ». Les sociétés comme la nôtre sont simplement enregistrées comme les autres, en tant que sociétés à responsabilité limitée. Notre mission est sociale et environnementale.
Aucune désignation officielle en tant qu'entreprise sociale n'est requise. Veuillez consulter les autres critères d'éligibilité à la page 4 de l'appel à projets pour confirmer que vous répondez bien à tous les autres critères.
Je souhaiterais savoir si une proposition pour l'appel à projets Agriculture 2020 doit concerner l'Ouganda, le Kenya et/ou le Rwanda ? Aussi, le projet doit-il avoir une portée nationale/régionale ou peut-il être limité à une zone géographique plus petite définie sur la base d'un ensemble de critères ?
Les projets concernant tous les pays d'Afrique subsaharienne sont éligibles au financement. La portée des projets peut être nationale ou régionale, ou limitée à une

zone géographique plus petite sur la base des critères ayant trait au cas d'utilisation proposé ou à la candidature. Comme indiqué à la page 8, à la section « Exposé de la proposition » de l'appel à projets, les propositions doivent inclure des informations sur l'interopérabilité des données et « le format de données proposé doit être bien documenté en incluant les informations nécessaires à l'utilisateur final pour utiliser les données ». Q9 1. Sur la page de l'appel à projets, il est mentionné que le candidat doit être une organisation dont le siège se situe en Afrique ou ayant un partenariat important avec une ou plusieurs organisations dont le siège se situe en Afrique. À l'heure actuelle, nous avons un consortium dont l'organisation chef de file est le centre de [sciences appliquées] en/au [un pays africain], et nous serons un partenaire dans le cadre de cette proposition. Sommes-nous éligibles en tant que consortium pour participer à cet appel à projets ? 2. Dans le projet proposé, les images que nous collectons et interprétons devront être stockées pour une durée indéterminée, alors que les installations de notre partenaire en/au [pays africain] pour le stockage de données sont limitées. Nous avons besoin d'un stockage d'au moins 1 To. Pouvons-nous porter au budget de cette proposition le coût d'un stockage de données permanent ? 3. Pouvons-nous acheter un drone pour ce projet ? Nous disposons d'un drone pour nos besoins de recherche, mais pour garantir un résultat durable dans le cadre de ce projet, l'idée est de transférer la capacité à notre partenaire au/en [pays africain], mais cela est difficile à mettre en œuvre dans la mesure où ce partenaire ne dispose pas de son propre drone. R9 1. Conformément aux critères d'éligibilité mentionnés à la page 3 de l'appel à projets, le candidat doit « être une organisation dont le siège se situe en Afrique ou ayant un partenariat important avec une ou plusieurs organisations dont le siège se situe en Afrique ». L'organisation porteuse du projet ne doit pas nécessairement avoir son siège en Afrique dès lors qu'elle est engagée dans un partenariat important avec une ou plusieurs organisations dont le siège se situe en Afrique. 2. Reportez-vous à la page 10 de l'appel à projets, à la rubrique « Budget et explication du budget ». La publication des données peut inclure le coût du stockage/de l'hébergement des données. Dans le modèle de budget, veuillez noter que les coûts d'hébergement des données, s'ils sont éligibles, doivent être indiqués séparément. 3. L'équipement est un poste de dépense éligible. Consultez la rubrique « Budget et explication du budget » de l'appel à projets pour plus de détails. Q10 Pouvons-nous inclure les charges sociales dans le salaire du personnel ? R10 Les charges salariales acceptées sont : • le salaire réellement versé au personnel ;

	 les avantages en nature ;
	 les avantages en nature; les coûts indirects, dans la limite de 13 %.
Q11	Nous avons nos bureaux régionaux dans une région africaine, mais notre siège est situé à Rome. Pouvons-nous collaborer avec eux ou devons-nous trouver des partenaires dont le siège est situé en Afrique ?
R11	Veuillez consulter les critères d'éligibilité à la page 3 de l' <u>appel à projets</u> . En particulier, le candidat doit :
	« être une organisation dont le siège se situe en Afrique ou ayant un partenariat important avec une ou plusieurs organisations dont le siège se situe en Afrique. »
	L'organisation porteuse du projet ne doit pas nécessairement avoir son siège en Afrique dès lors qu'elle est engagée dans un partenariat important avec une ou plusieurs organisations dont le siège se situe en Afrique.
Q12	 Une même équipe peut-elle soumissionner plus d'une fois, par exemple en soumettant deux candidatures ou plus ? Une même candidature peut-elle porter sur plus d'un des thèmes liés à l'agriculture énumérés sur le site Web ? Par exemple, le thème du travail sur les nuisibles et les maladies et celui sur l'estimation des rendements.
R12	 Une équipe peut soumettre plusieurs candidatures. En pareil cas, l'équipe doit préciser si elle dispose de la bande passante nécessaire pour mener plusieurs projets de front si elle est retenue. Une candidature peur proposer un ensemble de données répondant à plus d'un thème. Les candidats doivent expliquer comment la synergie proposée permettra la mise en œuvre d'outils d'AM robustes.
Q13	Je souhaiterais connaître la position du Fonds concernant le partage de données issues de travaux de recherche financés dans un scénario qui encourage la collaboration avec des partenaires multiples ayant des politiques différentes en matière de partage de données. Les candidats à une subvention ne sont pas toujours ceux qui décident s'ils peuvent partager des données ou non. Qu'en est-il si les candidats sont des chercheurs en début de carrière qui subissent des pressions de la part de leurs supérieurs pour appliquer une politique interdisant le partage de données, par exemple pour des données disponibles à la demande ?
R13	Voir les Principes du Fonds à la page 2 de l'appel à projets, et les Critères d'évaluation à la page 4. En particulier : « Accessibilité – le Fonds s'engage à garantir que les ensembles de données étiquetées créés grâce à son financement soient accessibles aux communautés mal desservies et leur bénéficient au service des objectifs énoncés précédemment. Les ensembles de données et

la propriété intellectuelle dont ils font l'objet seront couverts par des licences de données ouvertes appropriées pour favoriser une utilisation responsable en aval. (Voir la Politique du Fonds en matière de propriété intellectuelle pour plus de détails) » « Accessibilité – l'ensemble de données sera largement mis à disposition dans le cadre d'une licence ouverte ou, en cas d'impossibilité, un argumentaire convaincant expose les raisons d'un système d'octroi de licence plus strict dans le but de protéger la vie privée ou de prévenir tout préjudice » La publication ouverte de données en vertu d'une licence CC-BY-4.0 ou similaire, hormis les questions d'éthique et de confidentialité qui doivent être réglées avant le début des travaux, constituera une obligation contractuelle des institutions recevant des financements. L'institution porteuse du projet doit clarifier les attentes en matière de partage de données avec ses partenaires avant de soumettre une proposition. Les données ne doivent pas être interdites de toute publication future. Q14 1. L'imagerie par satellite commercial, en particulier Airbus, Maxar ou Planet Labs, impliquant potentiellement des coûts plus élevés, peut-elle être prise en considération dans le cadre de l'appel à projets? 2. Bon nombre des licences d'imagerie satellite comportent des restrictions concernant la revente. En pareil cas, la subvention peut-elle être accordée uniquement pour l'acquisition de données étiquetées ouvertes, par exemple les vecteurs/fichiers GeoJSON et JSON, sans l'imagerie de l'ensemble de données de formation? 3. Quel est le calendrier pour la mise en œuvre de la solution complète? 4. Prévoyez-vous d'ores et déjà des applications futures éventuelles à partir des ensembles de données étiquetées, par exemple l'utilisation des ensembles de données de formation concernant les zones de « fourrage » utilisées dans l'application pour guider la communauté pastorale ? 5. Les cas d'utilisation adjacents à l'agriculture (par ex. la chaîne du froid) sont-ils éligibles au financement? 6. Est-il possible que nous soumettions une proposition pour plusieurs cas d'utilisation et non un seul, par exemple regroupés autour d'associations professionnelles interrogées? 7. Est-il possible de soumissionner pour obtenir une subvention sur la base d'une habilitation/feuille de route sur 1 pays pilote (en termes de collecte de données et de cas d'utilisation) tout en envisageant de diversifier les données en les étendant à plusieurs pays à un stade ultérieur ? Par exemple, élaborer un ensemble de données avec un partenaire au Kenya d'abord, et ensuite acquérir la banque de données et la diversifier en incluant d'autres pays. R14 1. Oui. Veuillez détailler les coûts pour l'imagerie dans la rubrique « Acquisition de l'ensemble de données » et insérer une note concernant les coûts d'imagerie dans l'onglet « 2. Hypothèses du budget » du modèle de budget. 2. Si les étiquettes sont annotées en utilisant l'imagerie satellite, les données étiquetées et l'imagerie source doivent être partagées pour s'assurer que les

étiquettes peuvent être utilisées. En raison de contraintes telles que la

	 superposition d'images avec une imagerie haute résolution, il n'est pas possible de simplement utiliser les étiquettes et de les affecter à un autre type d'image pour les utiliser. 3. Veuillez vous reporter à la section « Calendrier » à la page 10 de l'appel à projets : « Les projets proposés doivent être achevés dans un délai de 6 à 15 mois à compter de la date de notification d'adjudication (les notifications sont prévues pour le mois d'octobre 2020 approximativement). » 4. Oui, vous devez expliquer clairement dans votre proposition comment l'ensemble de données peut être mis en œuvre. Veuillez vous reporter à la section « Exposé de la proposition » à la page 8 de l'appel à projets. 5. Les cas d'utilisation adjacents à l'agriculture (par ex. la chaîne du froid) peuvent être éligibles au financement dès lors que la candidature est complète et que les autres critères d'évaluation sont remplis. 6. Oui. Il est possible de mentionner des cas d'utilisation multiples dans votre proposition. 7. Les propositions peuvent présenter des travaux ultérieurs potentiels, mais la portée du produit des travaux proposés au titre de l'appel à projets doit répondre seule aux critères – en d'autres termes, le produit peut être renforcé par des travaux ultérieurs, mais l'ensemble de données livré ou amélioré à la fin de la période du projet grâce au financement et la portée proposée doivent garantir un résultat apte à répondre aux critères d'évaluation.
Q15	Notre siège n'est pas situé en Afrique. Cependant, nous avons des partenariats importants avec d'autres agences [noms supprimés] qui ont leur siège en Afrique. Nous souhaiterions savoir si [notre organisation] peut soumettre une proposition en tant qu'institution porteuse de projet ? Pouvez-vous nous dire si d'autres documents sont nécessaires pour justifier de notre situation ?
R15	Veuillez consulter les critères d'éligibilité à la page 3 de l'appel à projets. En particulier, le candidat doit : « être une organisation dont le siège se situe en Afrique ou ayant un partenariat important avec une ou plusieurs organisations dont le siège se situe en Afrique. » L'organisation porteuse du projet ne doit pas nécessairement avoir son siège en Afrique dès lors qu'elle est engagée dans un partenariat important avec une ou plusieurs organisations dont le siège se situe en Afrique.
Q16	La <u>cartographie</u> des ensembles de données mentionnée au paragraphe précédent fait-elle partie de la portée de l'appel à projets ou l'accent est-il mis uniquement sur les <u>données ponctuelles</u> ?
R16	L'appel à projets ne porte pas uniquement sur les données ponctuelles. Comme indiqué à la section 3 « Objet et besoins » de l'appel à projets, différents types d'ensembles de données seront pris en considération et les candidats sont libres de proposer de nouvelles

	idées correspondant à la portée et aux objectifs de l'appel à projets.
Q17	1) L'appel à projets précise que « le Lacuna Fund étudiera tous les projets comportant les deux aspects de l'étiquetage et de la collecte des données, tout en reconnaissant que l'étiquetage de données existantes pourra être réalisé dans un délai plus court ». Est-il possible d'avoir des indications complémentaires eu égard aux calendriers d'exécution du projet, considérant que de nombreuses organisations travaillant sur ce projet peuvent être affectées par les conséquences de la pandémie de COVID19 ?
	2) Pour compléter la question 1) ci-dessus, pourriez-vous être plus précis concernant l'établissement du budget eu égard au fait que des fluctuations monétaires sont possibles (changement de parité du dollar) ?
	Autres questions subsidiaires :
	 Quelles cultures et quels types d'élevage spécifiques le Fonds soutient-il ? Dans quel format les données doivent-elles être collectées pour l'analyse AM ? Pouvons-nous nous procurer le modèle d'OT pour le profilage de données ? Lorsque la proposition porte sur des flux d'ensembles de données sur la pauvreté, la collecte peut-elle être réalisée sur des groupes de population ? Les données peuvent-elles répondre à plusieurs objectifs (par ex. cultures et élevage) ? Les instruments pour la collecte des données seront-ils conservés après la réalisation des objectifs proposés ? Que se passe-t-il en cas de budget sous-évalué ? Quels sont les paramètres objectifs recherchés dans les estimations des rendements ? Quelle est la durée maximale pour le projet (nombre d'années) ? Le Lacuna Fund est-il consacré à l'agriculture en général (élevage, cultures et autres activités de niche) ou aux domaines spécifiques énumérés dans la documentation du fonds ? Est-il possible d'avoir une perspective sous-régionale ? Y a-t-il un plafond de financement ? La durabilité et la gestion des données à long terme peuvent-elles être financées ? Pour les ensembles de données sur la qualité, un traitement préalable est-il nécessaire ? Comment éviter les conflits d'intérêts dans cette situation ? Format et norme de données et interopérabilité Traitement des données manquantes Volume des ensembles de données attendu Meilleure méthode d'externalisation ouverte
R17	(1) Veuillez vous reporter à la section « Calendrier » à la page 10 de l'appel à projets : « Les projets proposés doivent être achevés dans un délai de 6 à 15 mois à compter de la date de notification d'adjudication (les notifications sont prévues pour le mois d'octobre 2020 approximativement). L'Exposé de la proposition doit

inclure les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19 et les mesures de précaution prévues, le cas échéant. (2) Les subventions sont versées en dollars américains (USD). Le risque de change est supporté par l'adjudicataire. Questions subsidiaires détaillées : Nº 1, 2, 4, 5, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18 et 19: de manière générale, le format d'appel à projets pour le Lacuna Fund impose aux soumissionnaires de justifier d'un besoin clair concernant un ensemble de données permettant aux applications d'AM de mieux répondre à des besoins urgents, dans le cas présent dans le contexte de l'agriculture en Afrique subsaharienne. Dans le cadre de l'exposé de la proposition, les questions ci-dessus doivent être abordées dans le contexte de l'ensemble de données proposé (c'est à dire en tenant compte de la qualité et du volume de données nécessaires pour le(s) cas d'utilisation ou les territoires visés qui constitueraient une portée logique pour la collecte de données en fonction des caractéristiques proposées). Nº 3 : les sous-traitants proposés doivent être mentionnés dans l'exposé de la proposition et les hypothèses du budget, et ils doivent se conformer aux exigences en matière de diligence raisonnable et d'éthique énoncées dans l'appel à projets et dans l'Annexe A. Nº 6 : l'équipement est un poste de dépense éligible. Les instruments peuvent être conservés. Consultez la rubrique « Budget et explication du budget » de l'appel à projets pour plus de détails. Nº 7 : les projets doivent être menés à bien en respectant le budget convenu. Nº 9, 12 et 13 : veuillez vous reporter à l'appel à projets. Les coûts liés à l'hébergement de données doivent être détaillés dans le modèle de budget à la rubrique « Hébergement ». Q18 1. Quel est le montant total de subvention attribué pour l'appel à projets 2020 : Ensembles de données étiquetées pour l'agriculture? 2. Cet appel à projets sera-t-il renouvelé en 2021 et par la suite (2022, etc.)? R18 1. Le montant total des subventions accordées sera déterminé par le GCT en fonction des directives du Comité directeur. 2. Les appels à projets ultérieurs seront annoncés. Q19 1. Si nous nous associons à une organisation dont le siège est situé en Afrique, cette organisation devra-t-elle être l'organisation principale/chef de file de la proposition? 2. Une organisation disposant d'un bureau régional en Afrique peut-elle être éligible

> au regard du critère d'éligibilité « être une organisation dont le siège se situe en Afrique ou ayant un partenariat important avec une ou plusieurs organisations

- dont le siège se situe en Afrique »?
- 3. Quelles terres agricoles seront prioritaires pour l'étiquetage ? S'agit-il des grandes exploitations commerciales par rapport aux petites exploitations? Ou bien d'un type de culture par rapport à d'autres ?
- 4. Quelles sont les sources d'imagerie ? Seront-elles disponibles en haute résolution dans certains pays et principalement des images satellites sous licence ouverte, par exemple les images des programmes Landsat ou Sentinel-2?
- 5. Sommes-nous censés tracer les limites des parcelles ciblées et ajouter des étiquettes ? Ou bien sommes-nous censés ajouter des étiquettes aux images cibles?
- 6. Pouvez-vous nous en dire plus au sujet des résultats à long terme attendus du projet ? Qui seront les principaux utilisateurs ? Avec qui les données seront-elles partagées?
- 7. De quelle quantité de données existantes dispose le Lacuna Fund pour validation?

R19

- 1. Non, le partenaire ne doit pas nécessairement être l'organisation porteuse de la proposition dès lors que l'organisation soumissionnaire est engagée dans un partenariat important avec une ou plusieurs organisations dont le siège se situe en Afrique.
- 2. Non, un bureau régional ne remplit pas les critères d'éligibilité.

Nº 3, 4 et 6 : de manière générale, le format d'appel à projets pour le Lacuna Fund impose aux soumissionnaires de justifier d'un besoin clair concernant un ensemble de données permettant aux applications d'AM de mieux répondre à des besoins urgents, dans le cas présent dans le contexte de l'agriculture en Afrique subsaharienne. Dans le cadre de l'exposé de la proposition, les questions 3, 4 et 6 doivent être abordées par le candidat dans le contexte de l'ensemble de données proposé. Les sources d'imagerie, y compris les coûts le cas échéant, doivent être mentionnées dans la proposition et peuvent varier en fonction de l'ensemble de données et du ou des cas d'utilisation proposés.

Nous vous invitons à consulter la section « Encourager un changement progressif... » de notre page À propos pour obtenir des informations générales à propos de l'impact qu'entend avoir le Lacuna Fund au sens large pour démocratiser l'AM. Pour en savoir plus sur nos attentes concernant les ensembles de données ouvertes, veuillez consulter notre Politique en matière de PI (accessible en bas de cette page) et les sections pertinentes de l'appel à projets. Nous souhaitons que la grande majorité des ensembles de données financés puissent être partagés de façon ouverte grâce à une licence CC-BY-4.0 ou similaire.

Les utilisateurs potentiels des données doivent être identifiés dans l'exposé de la proposition.

5. Comme pour la question ci-dessus, l'appel à projets offre un certain degré de flexibilité et nous attendons des candidats ou des partenariats participants qu'ils exposent le besoin pour lequel un ensemble de données est nécessaire, sur lequel reposeront les méthodes de collecte proposées qui doivent être suffisantes pour assurer la qualité des données et

	la couverture pour le ou les cas d'utilisation ou application(s) visés. 7. Le Lacuna Fund ne fournira aucune donnée de validation. Les candidats ou partenariats soumissionnaires doivent s'appuyer sur les données de validation existantes dont ils peuvent disposer.
Q20	L'appel à projets indique que le candidat doit « être une organisation dont le siège se situe en Afrique ou ayant un partenariat important avec une ou plusieurs organisations dont le siège se situe en Afrique ». Les organisations ayant leur siège aux États-Unis et des succursales ou bureaux établis en Afrique sont-elles éligibles ? Une organisation doit-elle être enregistrée localement en tant qu'ONG pour pouvoir participer ?
R20	Conformément aux critères d'éligibilité figurant à la page 3 de l'appel à projets, les organisations ayant des succursales en Afrique, mais dont le siège est hors de l'Afrique, ne peuvent être éligibles que si elles « ont un partenariat important avec une ou plusieurs organisations dont le siège se situe en Afrique ». Les candidats porteurs de projet situés hors d'Afrique doivent tenir compte des principes d'équité et d'approche participative qui régissent le Lacuna Fund.
Q21	[organisation] est une organisation internationale à but non lucratif établie (ayant son siège) en/au [pays hors d'Afrique] et dispose d'une plateforme régionale en Afrique dans laquelle elle emploie plus de [x] personnes ; elle a par ailleurs conclu une convention d'accueil avec le gouvernement de/du [pays africain]. D'après la description ci-dessus, pouvez-vous nous confirmer si nous sommes éligibles pour soumissionner en tant qu'organisation porteuse de projet ?
R21	Conformément aux critères d'éligibilité figurant à la page 3 de l' <u>appel à projets</u> , les organisations ayant des succursales en Afrique, mais dont le siège est hors de l'Afrique, ne peuvent être éligibles que si elles « ont un partenariat important avec une ou plusieurs organisations dont le siège se situe en Afrique ». Les candidats porteurs de projet situés hors d'Afrique doivent tenir compte des <u>principes d'équité et d'approche participative</u> qui régissent le Lacuna Fund.
Q22	À la page 6 de l'appel à projets, il est indiqué que « le Fonds n'accordera aucun financement pour des projets ayant trait à la sylviculture ». Pouvez-vous nous confirmer si les projets ayant trait à l'agriculture et à l'agrosylviculture visant à étiqueter des données portant sur l'arboriculture (le karité ou le cacao, par exemple) sont éligibles au

-	
- 1	

	financement dans le cadre de cet appel à projets ?
R22	L'agrosylviculture liée à l'arboriculture, telle que les exemples proposés, est éligible. Les projets centrés en priorité sur la sylviculture, tels que l'estimation de la biomasse et la gestion forestière, ne sont pas éligibles pour cet appel à projets.